

SAMEDI 2 AVRIL 2011

## LE MANOIR DE LANGONAVAL A LANNION

PAR FRANÇOIS SALLOU

Ce texte reprend les éléments principaux de l'exposé. Il est donc relativement succinct, dans l'attente d'un document plus complet à paraître.

### Langonaval ; différentes phases de construction, essai :

Cette observation architectonique du bâti est une partie d'une étude plus étendue que l'on trouvera à la bibliothèque de l'ARSSAT. Il n'existe aucune étude de ce bâtiment et les auteurs lannionais faisant état de leur ignorance, écrivait : « *Langonaval, voilà un manoir à l'histoire mystérieuse* »<sup>1</sup>. Nous pensons lever un coin du voile.



1 - Langonaval aujourd'hui

L'observation de Langonaval, nous amène à distinguer trois époques.

- Le bâtiment d'origine à 3 éléments.
- Le bâtiment fut raccourci au nord
- Le bâtiment fut rallongé au sud

### Le bâtiment primitif. (Milieu XV<sup>e</sup>)

On peut constater aisément sur la face regardant le bas de la rue que la façade-pignon Nord à pan-de-bois est un collage secondaire au bâtiment primitif. Cette particularité n'était pas visible tant qu'il existait un crépissé de ciment recouvert de placards publicitaires qui en empêchaient la lecture. A l'heure actuelle le crépit s'est dégradé et l'on peut remarquer assez facilement la différence de l'appareillage. début XVI<sup>e</sup>

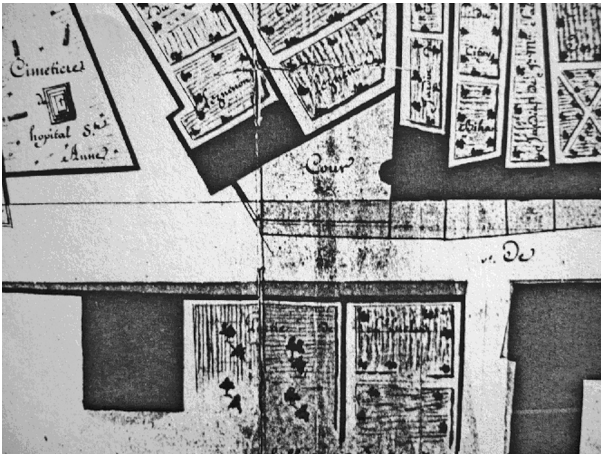


2 - Langonaval, modification du pignon Nord : dissemblance d'appareillage (Les piliers ont été apportés en 1975)

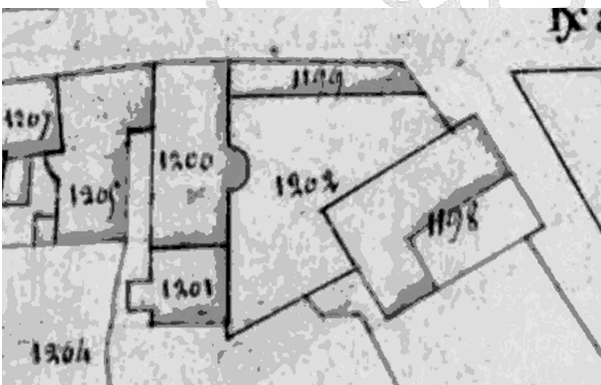
<sup>1</sup> LA HAYE (P.) et BRIAND (Y.), *Histoire de Lannion des origines au XX<sup>e</sup> siècle*, Lannion, 1974, p.200.

On remarque d'autre part que le bâtiment Sud n'existe pas encore sur le plan d'alignement de 1794. C'est une extension du XIX<sup>e</sup> siècle.

Par conséquent Langonaval fut raccourci au Nord puis rallongé au Sud.



3 - "1794 : Plan des ponts de Ste-Anne, de Kermaria et des Ponts Longs de Lannion, ainsi que de leurs abords, et du chemin supplétif de Lannion à Morlaix, construit en l'an 3 de La République Française Une et Indivisible". L'extension Sud de Langonaval n'existe pas encore (NB : le sud est vers le haut de la figure)



4 - En 1826, Langonaval a été rallongé (parcelle 1201)

### Structure et décoration.

C'est un manoir de type rural qui présente à l'heure actuelle l'aspect d'un édifice à deux unités mais qui en fait en comptait trois avant d'avoir été raccourci. C'est dire qu'il fut élaboré selon le concept des manoirs allongés du XV<sup>e</sup> siècle tout en révélant une recherche de verticalité comme cela se conçoit au milieu du XVI<sup>e</sup> siècle gothique. Par ailleurs, la tour escalier est bien ressortie de la façade du

bâtiment lui-même et marque aussi le XV<sup>e</sup> siècle, on dit qu'elle est *hors œuvre*. On sait, en effet, que l'escalier est un élément paramètre de l'évolution manoriale. Il assume en plus de sa fonction de distribution verticale une fonction symbolique et reste un élément architectural chargé de représentation sociale<sup>2</sup>, c'est le cas ici à Langonaval. Après une période où l'escalier est *dans l'œuvre* ou *demi-hors de l'œuvre*, on assiste à la monumentalisation progressive de la tour extérieure corroborée par un traitement ornemental et décoratif plus ou moins poussé, ici la chambre haute est en encorbellement. Puis succèdera une troisième période correspondant à une phase où l'escalier se fait plus discret nous dit Christel Douard, ingénieur d'étude<sup>3</sup>.

Cette formule d'escalier *en vis hors œuvre* s'établit autour des années 1400, comme on peut le constater à La Roche-Jagu reconstruit en 1405, (qui d'ailleurs n'est que demi hors œuvre), et s'effacera progressivement durant la première moitié du XVI<sup>e</sup> siècle<sup>4</sup>. A La Roche-Jagu la desserte de l'escalier se fait à partir de l'intérieur du bâtiment. Ici à Langonaval, nous avons le même schéma fonctionnel, tant horizontal que vertical. Le fait que la tour escalier soit plus hors de l'œuvre que celle de La Roche-Jagu, implique que nous lui fixions une époque plus tardive. Compte tenu de ces remarques on est en droit d'attribuer à Langonaval une fonction à finalité résidentielle, celle d'un personnage important. Car les manoirs à (deux) trois éléments ont été construits par les individus qui en possédaient les ressources suffisantes. Michel Nassiet<sup>5</sup> en fait le rapprochement avec cette noblesse qualifiée de *Moyenne-supérieure* c'est-à-dire celle qui possédait plusieurs centaines de livres de revenus nobles en 1481. Ces éléments font pencher pour une datation, au plus tôt, de la moitié du XV<sup>e</sup> siècle. Un autre élément significatif du XV<sup>e</sup> se remarque dans l'observation des appuis de fenêtres : « *Un des*

<sup>2</sup> Se reporter à l'ouvrage C. DOUARD, « Le manoir en Bretagne, 1380-1600 », des cahiers de l'inventaire, 1993, p.137.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.* p.140.

<sup>5</sup> NASSIET (M.), *Noblesse et pauvreté*,

*éléments décoratifs qui permet le mieux de rattacher un manoir breton au XV<sup>e</sup> siècle, en plus de l'analyse de sa structure, est le retour de la mouluration des fenêtres sur l'appui, que cette moulure soit un chanfrein ou un cavet* » écrit Jean-Jacques Rioult<sup>6</sup>. Les fenêtres remaniées de Langonaval ont en effet perdu ce caractère, certaines l'ont conservé.

Qui a fait construire Langonaval ? Qui l'a habité ? Aucun renseignement à notre connaissance ne nous est parvenu. Nous pensons à deux personnages devenus importants auprès du Duc, Jean Périou, et Jean Trillette, mais rien, absolument rien, si ce n'est que Jean Périou développait une activité commerciale maritime avec l'Espagne<sup>7</sup> et possédait un très fort pouvoir d'achat, rien ne permet de pencher pour l'un ou pour l'autre. Rien non plus, d'ailleurs, ne permet d'affirmer qu'il fut réalisé pour un maître de navire, écuyer du duc Jean V<sup>e</sup> comme cela est avancé dans plusieurs ouvrages ; affirmation qui nous semble le fruit d'une confusion avec Jean Perou vivant à la fin du XV<sup>e</sup> siècle.

On est, toutefois, un peu surpris de constater l'anonymat du bâtiment. Aucune marque, pas d'écus pas d'armoiries. C'est la raison pour laquelle, si nous avions à prendre un partis, nous opterions pour Jean Trillette qui ne blasonne pas, mais, qui par sa fonction, avait le pouvoir financier suffisant à l'édification de ce beau manoir. Dans ce cas Langonaval serait postérieur à 1452. Ce qui est très cohérent avec les éléments architecturaux.

En 1404, Jean Périou apparaît dans la documentation<sup>9</sup>. Il est dit « Le Jeune » par différenciation avec son père, ce qui permet de supposer qu'il n'avait pas dépassé l'âge de 50 ans lors de son décès. Il meurt en 1429.

<sup>6</sup> RIOULT (J.J.), « Le décor comme critère de datation », dans *Le manoir en Bretagne 1380 - 1600*, Imprimerie Nationale, Cahier de l'Inventaire n°28, 1993, p.187.

<sup>7</sup> BLANCHARD (R.), *Lettres et mandements de Jean V duc de Bretagne*, Nantes, Société des Bibliophiles Bretons, 1894, N°2202.

<sup>8</sup> FLOHIC éditions, *Le patrimoine des Communes des Côtes-d'Armor*, 1998, p.532.

<sup>9</sup> D.Mor., Pr., t.II, col.737.

Son frère cadet, Salomon, meurt en 1418. Il reçoit Keranpont à la suite de la saisie ducale des terres, laquelle saisie fut la conséquence de l'emprisonnement du duc en 1420, ce qui donne neuf années au cours desquelles il aurait pu construire Langonaval. C'est assez court, d'une part ; et, en second lieu, le fait que Keranpont ne soit pas transmissible à sa descendance, d'autre part, sont deux facteurs qui n'incitent pas à bâtir une grande demeure. La question reste cependant ouverte.

Mais au fait, d'où vient ce mot Langonaval ? René Largillière a abordé la question en 1925<sup>10</sup> dans son ouvrage fondamental. Il existe un village de Langonaval en Plouigneau avec une chapelle vendue comme bien national en l'an III. C'était jadis une seigneurie, nous dit-il. Le *saint Conval* est inconnu et après diverses interprétations il conclut en disant : « *Je ne trouve pas d'explication*<sup>11</sup> ». En 1427 ce lieu existe sous la forme de *Lan Connaffal* avec 12 contribuants mais le patronyme Guyot ou Guégot n'apparaît pas.

Cependant, nous signalons l'existence, en 1627, d'un contrat de constitution consenti par Jeanne de Crésolles, demeurant en son manoir de Guernabacon, et le sieur Mathurin Guyot demeurant en la paroisse de Plouigneau près Morlaix en son lieu de Langoullaval (*Archives de Keryvon*<sup>12</sup>). Il y a là plus qu'une coïncidence entre l'existence des Guégot de Langonaval en Kerampont et ce Mathurin Guyot de Langoullaval en Plouigneau. D'autant que nous connaissons un Mathurin Guégot. Ainsi, nous pensons confirmer qu'il y eut transport du toponyme Langonaval de Plouigneau à Lannion par l'intermédiaire de cette famille Guégot, mais une recherche à Plouigneau s'impose.

## 2.- Modification du pignon Nord. (Début XVI<sup>e</sup>)

Toujours est il qu'à une époque que nous allons essayer de déterminer, la fonction

<sup>10</sup> LARGILLIERE (R.), *Les saints et l'organisation chrétienne primitive dans l'Armorique bretonne*, Rennes, 1925, p.86.

<sup>11</sup> *Ibid.* p.87, n.34.

<sup>12</sup> SALLOU (F.), *Archives de Keryvon en Buhulien*, TER, UBO, Brest, 2005, cote 1044.



5a - Langonaval - pignon Nord : des motifs archaïques



5b - Langonaval - pignon Nord : des motifs archaïques

résidentielle du bâtiment que nous venons d'évoquer fut modifiée afin d'assurer une autre fonction, commerciale celle-là. En effet le pignon nord de Langonaval fut transformé en façade d'une échoppe commerciale correspondant à l'époque où la rue de Kerampont devenait de plus en plus passante, conséquence du développement commercial de la ville de Lannion et de l'édification du pont de Sainte Anne. Il est certain que si nous établissons l'édification du pont entre les années 1373-1420, du fait qu'il a fallu que l'église du Porchou soit terminée et en particulier sa chapelle dite de Sainte-Anne, il aura fallu un temps de latence pour que le faubourg de Kerampont se développa. La marchandisation de ce secteur intervenant fin du siècle suivant puis début XVI<sup>e</sup> mais surtout après les guerres de La Ligue. Or les maisons à pan-de-bois à gaine de Lannion sont datées de la fin du dernier quart du XVI<sup>e</sup><sup>13</sup> et la façade Nord de Langonaval, compte tenu de ses motifs archaïsants est antérieure, début XVI<sup>e</sup>.

Il convient néanmoins de tenir compte de la date à laquelle la rue de Kerampont fut pavée : C'est en 1581 que la Communauté de la ville fait venir par voie fluviale les matériaux écessaires au pavage de la rue de Kerampont, de 136 toises  $\frac{1}{2}$ , soit environ 260 mètres<sup>14</sup>.

<sup>13</sup> LELOUP (Daniel), *La maison urbaine en Trégor au XV<sup>e</sup> et XVI<sup>e</sup> siècles*, p.145.

<sup>14</sup> BRIAND (Yves), « Le passé de Lannion », dans *Association bretonne*, t.67, 1959, p.37

Une observation de la façade commerciale de Langonaval, donnant sur la rue, montre que les matériaux employés sont issus d'une autre échoppe provenant d'un autre lieu ce qui explique le décalage entre l'archaïsme de cette façade commerciale et son édification qui doit être sensiblement contemporaine de l'aménagement de la rue.



6 - Langonaval - pignon Nord : réutilisation d'éléments plus anciens

C'est dans ce nouveau bâtiment en partie commercialisé que l'on connaît l'existence de certains membres de la famille Guégot vivant au début XVII<sup>e</sup> siècle ayant pratiqué le commerce du vin, en gros probablement, car la pratique de ce type commercial n'était pas dérogeante.

Crédit photo : 1 : Ville de Lannion ; autres : F Sallou